

Compte rendu de la réunion des responsables de club du 13 septembre 2013

Membres présents

Mesdames Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Florence VIÉ et Céline PARIGOT (représentante du Comité Directeur)

Messieurs José VIÉ, Christian GUILLAUD, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Christophe GUYOT, Mickaël LESCUREUX, Michel NAUDIN, Raymond THILLOU et Daniel TRUCHY

Membre absent excusé

Monsieur Jean-Baptiste PEYRAUD

Clubs représentés : Appoigny, Les Bries, Chtack, AFC Auxerre, Auxerre United, Piedalloues, Envol Rive Droite, Saint-Siméon, Stade Auxerrois, Etoile Auxerre, Beaumont, Beines, Bussy-en-Othe, Charmoy, Chemilly, Chéu, Chevannes, Diges-Pourrain, Domats, Irancy, Laroche, La Selle sur le Bied, Mailly-la-Ville, Montacher, Noé, Paron, Pont-sur-Yonne, Saint-Sérotin, Saint-Valérien, Seignelay, Senan, FMC Technologies, Soucy, Véron, Villefargeau et Vinneuf-Courlon

Clubs excusés : Esonn, Brichères, ACSRA, Merry-la-Vallée et Migennes

Invités présents : Messieurs Alain STAUB (Maire d'Appoigny), Patrice LOISEAU (Auxerre Sports) et Jean-François BLIN (concepteur du site)

Avant de débiter la réunion, José VIÉ remercie Michel NAUDIN et son équipe du club des Bries de nous accueillir.

Il fait ensuite un tour de table pour présenter les 15 membres de la commission et indiquer quelles sont leurs fonctions. Il précise que la commission a pour mission d'aider les clubs et non de les sanctionner, le but n'étant pas de « gonfler » les amendes mais d'appliquer loyalement le règlement voté par les dirigeants de clubs.

Monsieur le Maire d'Appoigny prend la parole pour souhaiter la bienvenue dans sa commune aux clubs et aux membres de la commission. Il encourage les initiatives des bénévoles et le mouvement associatif qui fait rayonner les communes et souhaite à tous une bonne saison sportive.

Céline PARIGOT excuse l'absence d'Agnès GAUTHERIN et de Charly GONZALEZ, retenus à une réunion sur le sport adapté.

Michel NAUDIN exprime sa fierté de jouer en UFOLEP avec l'équipe des Bries et souhaite également une bonne saison aux clubs.

Jacky HERVOUET présente les nouvelles équipes : Augy, ACSRA, Rosoirs, Beaumont 2, Saint-Sérotin et indique que le club de Tonnerre ne s'engage plus dans le championnat par manque de joueurs.

Il procède également à la présentation des différents groupes.

Patrice LOISEAU remet, avec le Maire d'Appoigny, les maillots du Fair-Play au club de Diges-Pourrain. Il annonce la reconduction de son partenariat pour la saison prochaine et souligne qu'à l'UFOLEP, le Fair-Play est une valeur importante.

Céline PARIGOT remet la médaille de bronze à Christophe GUYOT en remerciement de ses 12 années de bénévolat au sein du club d'Auxerre United.

Présentation du calendrier

Une quinzaine de calendriers ainsi que de la documentation ont été remis aux clubs en début de séance. Les membres de la commission commentent les documents.

Des précisions complémentaires et les réponses aux questions posées sont rapportées ci-après :

➤ Calendrier

Sur ce calendrier figure désormais l'adresse mail générique des clubs qui redirige automatiquement tous les messages envoyés sur l'adresse personnelle des 2 dirigeants et éventuellement celle du président, si cette dernière a été communiquée.

La conception du calendrier a été réalisée par Jean-François BLIN.

Christophe GUYOT nomme les 3 équipes inscrites en Coupe Nationale à 11 : l'entente Esnon-Mailly et Chtack. Les premiers matches de Coupe se joueront le dimanche 13 octobre prochain. Chtack recevra Fabs Tourcoing B (59) et l'entente Esnon-Mailly se rendra à Pont Romel Hazebrouk (59).

Il est encore possible pour les clubs de s'inscrire en Coupe Nationale jusqu'à fin septembre pour disputer la Coupe Michot.

Le Comité Départemental de l'Yonne s'est porté candidat pour l'organisation des finales de Coupe Nationale à 11 en juin 2014. Le Comité Directeur National doit maintenant valider cette candidature.

➤ Droits et devoirs des capitaines

Lecture est faite par Christian GUILLAUD du document remis aux clubs.

➤ Obligations de l'équipe recevante

Important : ne pas envoyer de feuille de match scannée sur un téléphone portable car elle est illisible.

Il est maintenant possible de présenter les licences sur support multimédia.

➤ Modifications des principaux points de règlement football

Le règlement doit être entériné lors de la prochaine réunion du comité directeur. Il sera mis en ligne après validation.

page 6 : les numéros de maillots sont obligatoires sur la feuille de match lorsque le jeu de maillot utilisé est numéroté.

page 8 : les arbitres assistants licenciés sont obligatoires et doivent (comme en début de match) suivre la défense de leur équipe au changement de côté.

page 9 : ajout d'un forfait de 25 € en cas de défaut de toutes les photos d'une équipe.

page 9 : ajout d'une amende de 8 € par joueur(s) non autorisé(s) à jouer en raison d'une liste figée suite à un report.

page 15 : cas d'un club à 2 équipes : les joueurs de l'équipe ayant déclaré forfait général peuvent jouer dans l'autre équipe (valable aussi pour les reports demandés avant le forfait).

Modifications proposées par les clubs ou membres de la commission :

- révision du barème de points pour les matches de Coupe uniquement : 4 pts pour match gagné, 2 pts pour un nul et 1 pt pour match perdu.
- ne pas retirer les points du classement des équipes faisant forfait général, mais comptabiliser 3-0 et 0 pt pour les matches restant à courir.
- tout joueur ayant double appartenance et n'ayant pas participé aux phases de qualification (poules) aux Coupes ne participera pas aux phases finales (à partir des quarts de finales)

➤ Reports - forfaits

Les clubs doivent s'adresser, de préférence par mail, à Daniel FERTIN qui est leur seul interlocuteur. L'équipe qui demande le report et celle qui l'accepte doivent envoyer toutes deux un mail à Daniel qui donnera ensuite son accord.

Précision : si un match est avancé au vendredi ou au samedi, il ne s'agit pas d'un report.

Toute équipe a le droit de refuser un report de match

Attention : en Coupe, les reports sont interdits.

Lorsqu'un terrain est jugé impraticable, le match doit être inversé.

➤ Trousse d'urgence

Le contenu de cette trousse qui doit être déposée au bord du terrain n'est qu'une liste indicative.

N'oubliez pas de cocher la case prévue à cet effet sur la feuille de match.

➤ Arbitrage

Une capacité d'arbitre départemental aura lieu le samedi 19 octobre 2013. Une autre session se déroulera le samedi 22 mars 2014.

➤ Feuilles de match

Rappel : les feuilles de match blanches sont à envoyer à Christian GUILLAUD, soit par courrier au 76 rue Jean-Michel Dosnon à Auxerre, soit par mail à l'adresse : feuille.blanche@ufolep89-foot7.org

Les feuilles de match bleues sont à envoyer au siège de l'UFOLEP, soit par courrier au 57 avenue des Clairions à Auxerre, soit par mail à l'adresse : feuille.bleue@ufolep89-foot7.org

➤ Liste d'équipe

La liste doit être établie avant la reprise du championnat.

➤ Obligation des équipes d'Auxerre

En cas de forfait de dernière minute, pensez à prévenir le gardien chargé d'ouvrir l'accès aux vestiaires et éventuellement au terrain.

Questions diverses

➤ José VIÉ fait le point des clubs qui n'ont pas encore réglé l'affiliation à l'UFOLEP cette saison.

➤ Jacky HERVOUET envisage d'encaisser les chèques de caution courant octobre afin d'obtenir un meilleur suivi dans sa comptabilité.

Cette décision n'a pas fait l'unanimité parmi l'assemblée. En effet, si le chèque venait à être retiré, il ne s'agirait donc plus d'une caution et certains clubs pourraient ne pas avoir prévu cette dépense dans leur budget. Jacky va donc réétudier sa position.

➤ Fany GILBERT procède au tirage au sort des 9 clubs qui assisteront aux rencontres de l'AJA. Ces clubs devront se présenter à la billetterie de l'AJA quelques jours avant le match, munis d'une lettre qui leur sera envoyée par la commission football en guise de justificatif.

- 1) Saint-Julien
- 2) Stade Auxerrois
- 3) Appoigny
- 4) Avicenne
- 5) Diges-Pourrain
- 6) Beines
- 7) Charbuy
- 8) Escamps
- 9) Montacher

➤ En réponse à une question posée par le représentant du club de Chéu, José VIÉ précise qu'une féminine peut jouer dans une équipe en championnat car la mixité est autorisée en UFOLEP.

➤ José CABREIRA demande si la refonte des groupes est toujours d'actualité. Le souhait de création de groupes géographiques ayant été exprimé par plusieurs clubs lors de la réunion annuelle, il sera procédé, dans le courant de la saison et probablement en janvier ou février, à un sondage auprès des clubs de choisir une des formules qui seront proposées.

➤ Les licences devront être établies avant le 1er jour du championnat. A défaut, le coupon de licence provisoire revêtu du cachet de l'UFOLEP est accepté.

➤ Avant de clôturer la réunion, Céline PARIGOT, représentante du Comité Directeur, fait une nouvelle présentation d'Affiligue et souhaite une bonne saison à tous les clubs.

La séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire,
Marie-Claude MOREAU